

MAÎTRISER ET RÉDUIRE LES POLLUTIONS DUES AUX MICROPOLLUANTS

AIDE AGENCE DE L'EAU

Opérateur



agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Forme

Subvention

Intensité

Jusqu'à 70%

Date limite

31 décembre 2024

Ce dispositif de l'agence de l'eau Loire-Bretagne accompagne financièrement les industriels dans leurs travaux de réduction des pollutions dues aux micropolluants.

L'agence de l'eau accompagnera les projets d'études, y compris les études préalables aux travaux de réduction des rejets, et les travaux d'investissements.

Les investissements visés par ce dispositif devront aboutir à une réduction significative des rejets polluants y compris en cas d'augmentation de l'activité industrielle. Les pollutions visées sont principalement les pollutions d'origines domestiques et des activités économiques non agricoles.

Pour rappel, dans le cadre du 11ème programme de l'eau, les projets d'investissements pour des travaux devront être supérieurs à 8 000 euros.

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr